

# Guide du parent



## Été 2016

Du 27 juin au 19 août

Semaine supplémentaire du 22 au 26 août

Le guide est aussi disponible en version PDF au [www.ville.saint-remi.qc.ca/loisirs/camp-jour](http://www.ville.saint-remi.qc.ca/loisirs/camp-jour)

# TABLE DES MATIÈRES

Été 2016

POUR UNE RECHERCHE RAPIDE!

## Fonctionnement

3

- Coordonnées utiles 3
- Horaire et lieu 3
- Arrivée au camp 3
- Départ 4
- Retard 4
- Service de garde 4
- Chandails à l'effigie du camp 5
- Médicaments 5
- Enfant malade 5
- Alerte aux poux 5
- Micro-ondes 6
- Vêtements et accessoires proscrits 6
- Utilisation de l'eau 6

## Dans mon sac à dos

7

- À tous les jours j'apporte 7
- À ne pas apporter au camp de jour 7
- Identification du matériel 7

## Programmation

8

- Journal hebdomadaire 8
- Tremplin Santé 8
- Thématiques hebdomadaires 8
- Les sorties 9
- Grande course 10
- Déjeuner 10
- Spectacle de fin d'été 10
- Fête de fin d'été 10

## Équipe du camp!

11

- L'équipe de coordination 11
- Les animateurs 11
- Les accompagnateurs 11
- Premiers soins 11

## Code de vie

12

- Code de vie quand je suis au camp de jour 12
- Gestion de la discipline 12

# FONCTIONNEMENT

Été 2016



## COORDONNÉES UTILES

Pour toute question ou pour toute autre information relative au camp de jour, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de l'équipe de coordination du camp de jour.

### DU 27 JUIN AU 26 AOÛT, ENTRE 6H30 ET 18H

<i>Superviseurs</i>	....	Sarah Durand (Fidji) Valérie Marcoux St-Onge (Coconut)
<i>Coordonnées</i>	....	450 454-3993 poste 3782 campdejour@ville.saint-remi.qc.ca
<i>Adresse</i>	....	Centre communautaire 25 rue Saint-Sauveur Saint-Rémi, Québec, J0L 2L0

### DU LUNDI AU JEUDI 8H À MIDI ET 13H À 16H30 ET LE VENDREDI DE 8H À 13H

<i>Coordonnatrice aux programmes de loisirs</i>	....	Julie Nicolas (Azur) 450 454-3993 poste 3012 jnicolas@ville.saint-remi.qc.ca
<i>Adresse</i>	....	Mairie 105 rue de la Mairie Saint-Rémi, Québec, J0L 2L0

## HORAIRE ET LIEU

Le camp de jour se déroule de **9h00 jusqu'à 16h00**.

Le camp est situé au centre communautaire de Saint-Rémi, au 25 rue Saint-Sauveur.

## ARRIVÉE AU CAMP

Par souci de sécurité, le parent doit **toujours accompagner son enfant** à son arrivée au camp et se présenter à l'accueil. Si vous déposez votre enfant sans avertir, vous ne pourrez pas tenir le camp responsable si votre enfant ne se présente pas au camp.

### DÉPART

Il est **obligatoire** d'inscrire le nom des personnes autorisées à venir chercher votre enfant au camp en remplissant dûment le formulaire « Fiche santé et autorisation ». Les personnes autorisées doivent toujours aviser un animateur et apposer leurs initiales sur la liste de présence lorsqu'ils quittent avec un enfant.



### Politique des départs sécuritaires

- Si un individu ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisées, les animateurs se réserveront le droit de **demandeur une pièce d'identité et d'appeler les parents** pour s'assurer que l'enfant puisse partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, **nous refuserons** de laisser partir votre enfant avec cette personne et ce, même s'il la connaît très bien. Assurez-vous toujours de **prévenir un animateur de tout changement et ajout** aux informations que nous détenons!

### RETARD

Si vous arrivez en retard au camp de jour, il est de **votre responsabilité** de confier votre enfant à son animateur. Vous pourrez consulter le **tableau des déplacements** des animateurs afin de savoir où se trouve le groupe de votre enfant. Le tableau sera situé dans le hall d'entrée du centre communautaire. Vous pouvez aussi vous référer au bureau de coordination.

### SERVICE D'ACCUEIL PROLONGÉ (SAP)

Le SAP est ouvert de **6h30 à 9h00** et de **16h00 à 18h00**. Durant ces périodes, le code de vie du camp de jour ainsi que les règlements généraux devront être respectés. Les mêmes mesures disciplinaires seront appliquées pour tout écart de comportement.

### Retards

- Après 18h00, l'animateur présent contactera les parents.
- À partir de **18h05**, le parent devra payer **des frais de 3 \$** pour chaque tranche de 5 minutes de retard et ce, par enfant.

# FONCTIONNEMENT

Été 2016

## CHANDAILS À L'EFFIGIE DU CAMP

Tous les enfants **recevront un chandail** à l'effigie du camp de jour, inclus dans le tarif d'inscription. Les chandails seront remis aux enfants à chaque début de semaine.

### Chandails perdus

- Il est recommandé d'identifier le chandail de votre enfant.
- Si votre enfant a perdu son chandail, il vous sera possible d'en acquérir un nouveau **au montant de 10 \$**, selon les **tailles disponibles** et jusqu'à **l'épuisement des surplus**.



## MÉDICAMENTS



Dans le cas où un animateur doit accompagner un enfant pour la prise d'un médicament, quel qu'il soit, le parent doit **obligatoirement remplir et signer** le « Formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament ». **Aucun médicament** ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite.

## ENFANT MALADE



Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions de **le garder à la maison** afin d'éviter de contaminer les autres enfants. Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifie au cours de la journée, les parents seront immédiatement avisés par téléphone.

### Alerte aux poux

- Si vous remarquez des lentes ou des poux chez votre enfant, veuillez le **garder à la maison** et **communiquer** avec la coordination du camp de jour pour l'en informer (*coordonnées en page 3*).
- Si un employé du camp de jour remarque qu'un enfant a des lentes ou des poux, ses parents seront contactés et l'enfant devra **retourner à la maison**.
- Le Service des loisirs se réserve le droit de vérifier les cheveux des enfants en cas de soupçons, afin **d'éviter la propagation** dans le camp de jour.



### MICRO-ONDES

Le camp de jour offre la possibilité aux enfants d'apporter des repas à réchauffer à tous les jours, **sauf les jours de sortie** (voir les dates en page 9). Il est possible toutefois que l'on demande aux enfants d'apporter un repas froid, selon les activités organisées dans la semaine. S'il y avait un changement, les parents seraient avisés à ce moment.

#### Recommandation



- Il est fortement recommandé aux enfants d'apporter des **repas froids à tous les jours**, afin d'éviter le temps d'attente. Plus il y aura de repas à réchauffer, plus le temps d'attente pour les enfants sera long.

### VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES PROSCRITS

Par souci de sécurité et de convenance, le port des items énumérés ci-dessous est à **éviter** au camp de jour. En cas de non-respect du présent code, les parents seront rapidement informés et selon la situation, un changement pourrait être exigé immédiatement ou pour le lendemain en vue d'être conforme.

- Les sandales de type *gougounes* et les ballerines qui ne tiennent pas le pied
- Les vêtements et accessoires portant des inscriptions ou des images ou des logos vulgaires et/ou discriminatoires
- Les vêtements et accessoires déplacés et/ou malséants

#### Recommandation

- Il est fortement recommandé aux enfants de porter des chaussures ou des sandales qui tiennent bien le pied par mesure de sécurité et de confort, dû à la nature des activités exécutées au camp (déplacements, sports, etc.).



### UTILISATION DE L'EAU AU CAMP

Advenant que l'avis d'ébullition soit toujours en vigueur durant la période du camp de jour, les enfants auraient accès à **3 distributrices d'eau de source** réparties dans le centre communautaire. Par souci écologique, aucun verre ni bouteille ne seront disponibles. **Prévoyez une bouteille** bien identifiée dans le sac à dos de votre enfant et ce, à tous les jours! (Voir « J'apporte dans mon sac à dos » en page 6).

# DANS MON SAC À DOS

Été 2016

## À TOUS LES JOURS J'APPORTE...

### Dans mon sac à dos

- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette de plage

→ **Bouteille d'eau**



### Dans ma boîte à lunch

- Repas (**froid de préférence**)
- 2 collations (au minimum)
- Jus
- Un sachet de glace de type « ice pak » pour la conservation des aliments



### Attention aux allergies!

- Veuillez **ne pas apporter** d'aliments pouvant contenir des traces de **noix ou d'arachides**, ainsi que des **fruits de mer**.



## À NE PAS APPORTER AU CAMP DE JOUR

- Argent de poche, objets précieux, jeux électroniques, cellulaires, etc.
- Jeux personnels
- Médicaments non prescrits
- Bouteilles en verres et thermos dont l'intérieur est en verre
- Gomme

### Attention!

Veuillez noter que tout objet se retrouvant dans cette liste sera **confisqué pour la journée**. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

## IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants. Veuillez noter que tous les **objets perdus qui n'auront pas été réclamés** seront remis à des organismes de bienfaisance dès le mois de septembre.

# PROGRAMMATION

Été 2016

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vous trouverez dans cet hebdomadaire toutes les informations relatives à la semaine en cours : activités spéciales, thématique, sortie, etc. Cet outil de communication permettra également à l'équipe du camp de jour de transmettre des messages importants et des rappels aux parents. Le journal sera disponible à l'accueil du camp dès le vendredi, pour la semaine suivante.

**N'oubliez pas de vous en prendre une copie à chaque semaine!**

### *Économie de papier!*

→ Le *Journal du camp* sera également disponible en **version PDF** sur le site Internet de la Ville de Saint-Rémi, dans la section « camp de jour ».

## TREMLIN SANTÉ

La Ville de Saint-Rémi s'est engagée à promouvoir les saines habitudes de vie chez les jeunes, leurs familles et ses organisations. Afin de soutenir cet engagement, le camp de jour a adhéré au programme Tremplin Santé pour une 2<sup>e</sup> année consécutive. Tremplin Santé « mise sur le jeu et le plaisir pour encourager l'adoption des saines habitudes de vie dans les camps d'été au Québec ».



Les animateurs auront comme défi de planifier un **minimum de 60 minutes** d'activités physiques par jour !

## THÉMATIQUES HEBDOMADAIRES

L'équipe d'animation réserve aux jeunes du camp de jour de Saint-Rémi une thématique originale à **chaque semaine** ! Les journées seront donc remplies d'activités créatives, amusantes et différentes d'une semaine à l'autre. Surveillez le *Journal du camp* pour en savoir plus sur ces fameuses thématiques !



# PROGRAMMATION

Été 2016

## LES SORTIES



Des sorties sont planifiées pour les semaines 1 à 7 et la semaine supplémentaire. Durant les sorties, **le camp de jour est fermé.**

Pour des raisons de sécurité, le **port du chandail** à l'effigie du camp de jour est **obligatoire durant les sorties** (référence page 5).



### Retards

→ Il est important de respecter l'heure de départ mentionnée dans le *Journal du camp* pour chaque sortie. Il est à noter que les heures varient d'une semaine à l'autre et que **nous ne pourrons pas attendre les retardataires.**

Dates	Sorties (incluses dans le tarif d'inscription)	
<b>Semaine 1 :</b> du 27 au 1 <sup>er</sup> juillet	Mercredi 29 juin Mardi 28 juin	Ferme d'André (5-6 ans) Centre d'escalade Action directe (7-12 ans)
<b>Semaine 2 :</b> du 4 au 8 juillet	Jeudi 7 juillet	Parc thématique Morisset studios
<b>Semaine 3 :</b> du 11 au 15 juillet	Vendredi 15 juillet	Fort Gérard
<b>Semaine 4 :</b> du 18 au 22 juillet	Jeudi 21 juillet	Zoo de Granby
<b>Semaine 5 :</b> du 25 au 29 juillet	Vendredi 29 juillet	Héritage St-Bernard
<b>Semaine 6 :</b> du 1 <sup>er</sup> au 5 août	Jeudi 4 août Vendredi 5 août	Projection privée au Cinéma Dix30 Déjeuner au camp
<b>Semaine 7 :</b> du 8 au 12 août	Jeudi 11 août	Centre d'amusement l'Astuce (5-7 ans) Darkzone (8-12 ans)
<b>Semaine 8 :</b> du 15 au 19 août	Vendredi 19 août	Grande fête de fin de camp
<b>Semaine supplémentaire :</b> du 22 au 26 août	Vendredi 26 août	Centre d'amusement Woohoo

# PROGRAMMATION

Été 2016

## GRANDE COURSE



Suite au succès du défi de 1.5 km réalisé à l'été 2014, le camp de jour a décidé de renouveler l'expérience annuellement, tout en variant les concepts à chaque fois. L'objectif est de rendre cette activité physique d'intensité élevée amusante et agréable afin d'encourager les jeunes à y participer. Cette initiative du camp de jour vient appuyer le programme *Tremplin Santé*, dont la mission est de conscientiser les 5 à 12 ans aux bienfaits d'un mode de vie plus actif et plus sain.



## DÉJEUNER AU CAMP

La nuitée au camp de jour ne reviendra par cet été, mais elle sera remplacée par un déjeuner pour tous les groupes du camp, de quoi bien débuter la journée! Tous les détails concernant cette activité seront disponibles dans le Journal du camp. Le déjeuner se tiendra le **vendredi 5 août**.

## SPECTACLE DE FIN D'ÉTÉ

La 7<sup>e</sup> édition du spectacle de fin d'été du camp de jour sera présentée le **mercredi 17 août** à compter de **19h30**, au centre communautaire à la salle Desjardins. Toute la famille est invitée à assister à ce spectacle de variété monté, réalisé et interprété par les jeunes du camp de jour.

*La thématique pour le spectacle sera dévoilée au cours de l'été!*



## GRANDE FÊTE DE FIN D'ÉTÉ



Cette fête de clôture est une véritable tradition au camp de jour! Durant la dernière journée de la saison régulière, toute l'équipe organise une fête colorée pour tous les enfants du camp de jour. Tout le monde est invité à vêtir fièrement son chandail de camp pour que les animateurs et les enfants y inscrivent des messages en souvenir. La programmation est toujours dévoilée vers la fin de l'été, histoire de garder la surprise!

# ÉQUIPE DU CAMP!

Été 2016

## L'ÉQUIPE DE COORDINATION



Le camp de jour dispose de deux superviseurs, dont le rôle principal est la gestion terrain du camp, consistant en : l'encadrement et l'évaluation des employés dans leurs fonctions, le service à la clientèle et les mesures d'urgence. Les superviseurs effectuent toutes deux des études universitaires dans un domaine connexe et ont reçu une **formation de 14 heures** spécifique à leur rôle, encadrée par l'Association québécoise du loisir public (AQLP).

## L'ANIMATEUR EN CHEF

Ce poste a été créé à l'année 2016 en vue d'améliorer la qualité du camp de jour. L'animateur en chef a pour mandat d'assister les superviseurs dans leurs tâches en plus d'agir à titre de chef d'équipe au sein des animateurs.

## LES ANIMATEURS

Tous les **nouveaux** animateurs du camp de jour de Saint-Rémi reçoivent une formation spécifique en animation d'une **durée de 35 à 40 heures**. Les **anciens** animateurs suivent également une formation de rappel de **10 à 17 heures**.

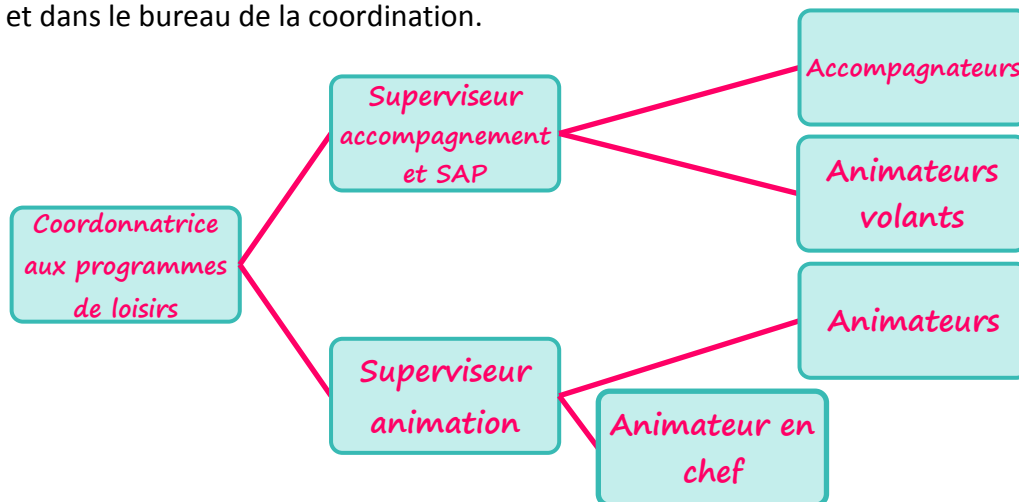
## LES ACCOMPAGNATEURS

Les accompagnateurs d'enfants en difficulté reçoivent une **formation de 8 heures** donnée par l'organisme « Zone loisirs Montérégie » spécialisée pour le secteur des camps de jour.

## PREMIERS SOINS



Tout le personnel du camp de jour a suivi une **formation en premiers soins de 8 heures**, incluant le RCR et le DEA. Chaque animateur garde une trousse de premiers soins dans son sac à dos. Il y a également une trousse de premiers soins disponible au service de garde et dans le bureau de la coordination.



Quand je suis au camp de jour, je :

- Respecte les autres enfants et les animateurs dans mes paroles et mes gestes
- Respecte le matériel et les lieux du camp
- Respecte les règles et le code de vie du camp
- Demeure sous la supervision de mon animateur et l'avise avant de quitter le camp à la fin de la journée

## GESTION DE LA DISCIPLINE

L'Échelle des sanctions présentée demeure un guide pour tous les employés du camp de jour. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité. L'intervention peut donc déroger de l'échelle présentée.

### Degré de gravité : MINEUR

Actions posées : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, etc.

#### Escalade des sanctions

1. Avertissement verbal
2. Discussion avec l'animateur
3. Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur
4. Retrait ou non-participation à une activité
5. Rencontre avec un superviseur et appel aux parents selon la situation
6. Avis disciplinaire et rencontre avec les parents
7. Expulsion d'une journée\*
8. Expulsion définitive du camp de jour\*

### Degré de gravité : MAJEUR

Actions posées : violence physique, bris de matériel, crise de rage ou tout acte compromettant la sécurité des autres.

#### Escalade des sanctions

1. L'enfant est retiré de son groupe :
  - Rencontre avec l'animateur et un superviseur
  - Rencontre avec les parents
  - Selon la gravité de l'action : avis disciplinaire ou suspension d'une à trois journées\*
2. Expulsion définitive du camp de jour\*

### \*Suspension et expulsion

- La sanction sera effective **immédiatement** et la suspension sera automatiquement appliquée pour la **journée du lendemain**. Aucune exception ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.
- **Aucun remboursement** ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives.